

REPUBLIQUE FRANCAISE
ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION
(circulation interdite)

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

2024-03.

Le Maire de la commune de : TRETEAU

VU :

- Le Code de la Route,
- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

CONSIDERANT que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :
afin d'exécuter les travaux de raccordement pour production photovoltaïque au lieu-dit La Garde par l'entreprise CEE Allier 18 rue Blaise Sallard 03400 YZEURE, représentée par Monsieur BELOT Stanislass.

ARRETONS :

ARTICLE 1 : A compter du 12/02/2024 et pendant la durée des travaux, la circulation sera interdite sur Voie Communale 11 "La Garde" dans sa section comprise entre VC 43 et rd 21

Seul l'accès des riverains sera autorisé.

ARTICLE 2 : L'itinéraire de déviation empruntera les RD 163 (Route de Chavroches) ;
RD 463 (Route Traversant le Bourg) RD 21 (Route de Jaligny/B)

ARTICLE 3 : A l'approche du chantier, sur le chantier même ainsi que sur le jalonnement de la déviation, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

ARTICLE 4 : Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

Application du présent arrêté sera adressée à :

M. Le Maire de la commune

M. Le Commandant du groupement de gendarmerie de LAPALISSE

M. Le Directeur de l'entreprise chargé des travaux

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à : TRETEAU

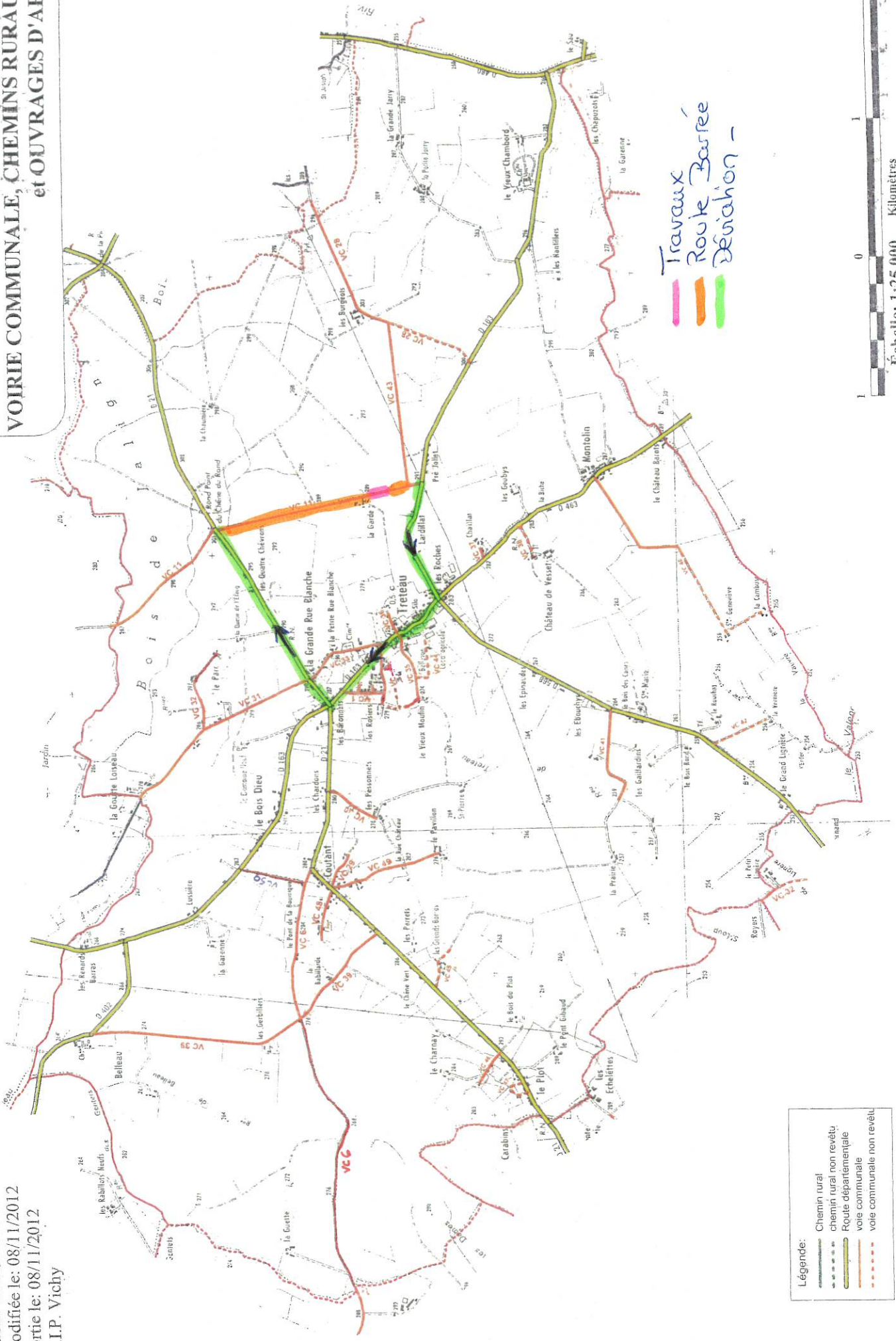


Le : 05/02/2024

Arnaud DELIGEARD -

ECHELLE: 1/25000
 établie le: 28/04/2009
 modifiée le: 08/11/2012
 sortie le: 08/11/2012
 B.I.P. Vichy

commune de **TRETEAU**
VOIRIE COMMUNALE, CHEMINS RURAUX
et OUVRAGES D'ART



Légende:
 Chemin rural
 chemin rural non revêtu
 Route départementale
 voie communale
 voie communale non revêtu

Travaux
 Route Barée
 Déviation -

0 1 2
 Kilomètres
 Échelle: 1:25 000
 page:1/2

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802532518



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **BELOT** Prénom : **Stanislass**
Dénomination : **CEE Allier** Représenté par :
Adresse Numéro : **18** Extension : Nom de la voie : **rue Blaise Sallard**
Code postal **03400** Localité : **YZEURE** Pays : **France**
Téléphone **047044108** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **stanislass.belot@cee-allier.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Lieu dit la garde**
Code postal **03220** Localité : **TRETEAU**

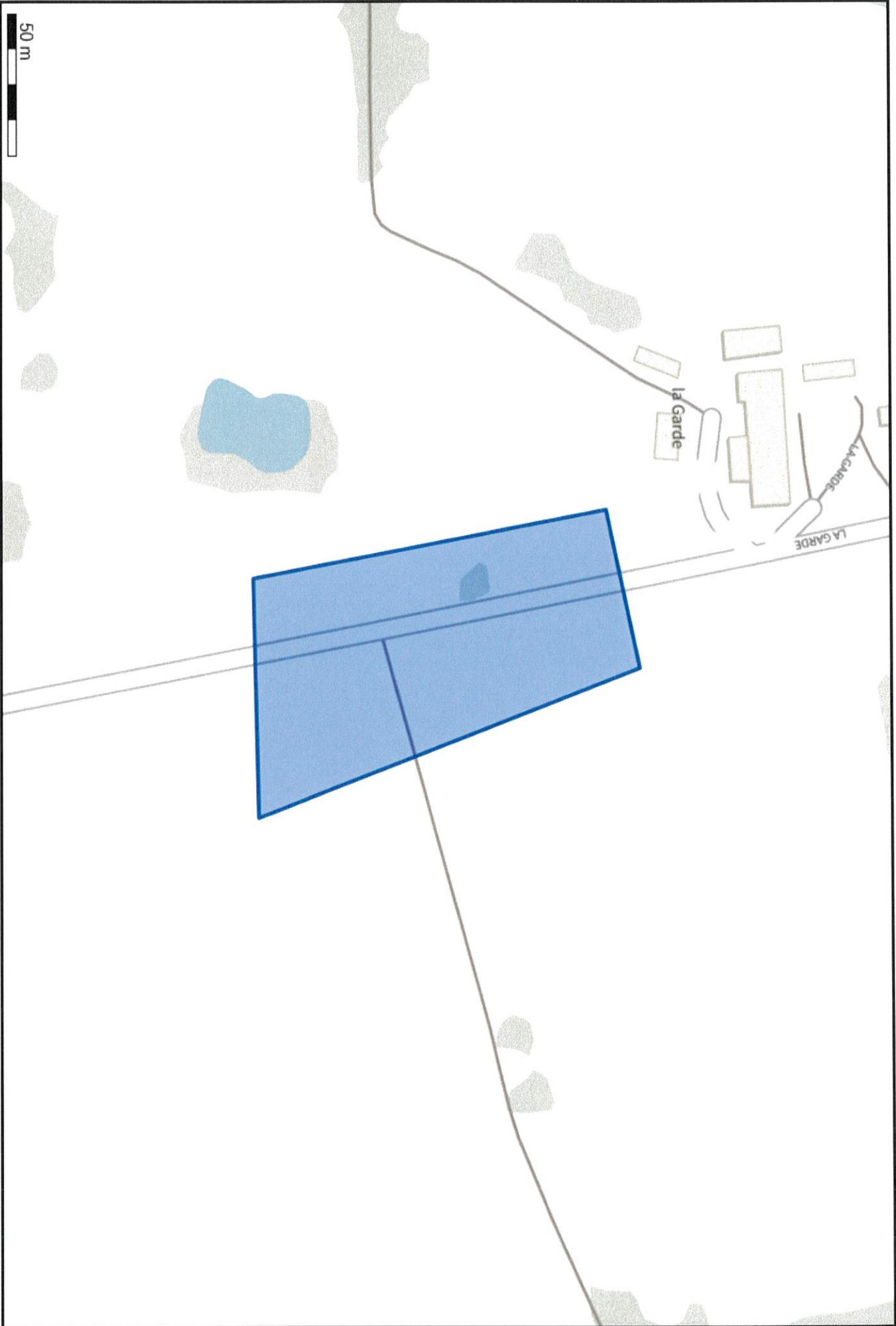
Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **prod Photovoltaïque**
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **12/02/2024** Durée des travaux (en jours calendaires) : **10**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **10** Date de début de réglementation **12/02/2024**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole



(46.369550 3.537579);(46.368448 3.537889);(46.368464 3.538979);(46.369653 3.538300);(46.369550 3.537579);

De: ne_pas_repondre@sogelink.fr
Envoyé: lundi 5 février 2024 13:44
À: communedetreteau@orange.fr
Objet: Demande d'arrêté de voirie - 802532518 - TRETEAU

DICT.fr Demande d'arrêté
La solution en ligne pour le traitement et
l'échange des documents de chantiers.

Sogelink So easy

05 FEVRIER 2024

Demande disponible

Bonjour,

Vous avez reçu de la part de **CEE ALLIER** une demande d'arrêté de voirie qui concerne votre territoire.

Pour visualiser cette déclaration et répondre à l'émetteur, cliquez sur le lien suivant : [Voir et répondre à la demande](#)

Pour toute question, nous restons à votre disposition par email à l'adresse suivante : support@sogelink.fr.

Cordialement,
L'équipe Sogelink

Ceci est un email automatique, merci de ne pas y répondre.